

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la Coordination et
du Management de l'Action Publique
Bureau des procédures d'utilité publique

COMMUNES DE NANTES ET DE BOUGUENAIS

Par arrêté préfectoral en date du **31 AOUT 2011**, une consultation du public est prévue en mairies de NANTES et de BOUGUENAIS, pendant une période de quatre semaines du 29 septembre 2011 au 27 octobre 2011 inclus, portant sur la demande d'enregistrement présentée par la S.A.S. ALSEI en vue d'exploiter un entrepôt de stockage de matériaux combustibles sur les communes de NANTES et de BOUGUENAIS.

Quinze jours au moins avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du 12 septembre 2011, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mise en ligne sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.pref.gouv.fr, accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie annexe de NANTES-CHANTENAY, place de la liberté, du lundi au vendredi de 8 H 30 à 18 H 00 et le samedi de 9 H 00 à 12 H 00 et à la mairie de BOUGUENAIS, du lundi au vendredi de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie annexe de NANTES-CHANTENAY, en mairie de BOUGUENAIS et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique (icpe-industrielles@loire-atlantique.pref.gouv.fr) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L 521-7 ou un arrêté préfectoral de refus.